

PRÉSENTATION DE LA FERME

Ferme laitière, 100% prairies permanentes, naturelles et fleuries, zones humides, située dans un paysage bocager du Nord de la Creuse.

La ferme de **75 ha** se situe sur le **bassin versant de la Petite Creuse**.

Le troupeau, de race **Normande** comprend 25 vaches laitières en production, ainsi que des mères nourrices, des bœufs, des veaux roses, des génisses et taureaux reproducteurs.

Les éleveurs pratiquent le **pâturage régénératif** ou «mob grazing», ce qui participe à la régénération des prairies, au stockage de carbone dans le sol et permet une stabilisation de la production fourragère notamment en stock sur pied pour les 65 têtes, même en sécheresse.



HISTORIQUE

Danielle Manders et Cornelis Van Marle s'installent sur la ferme en location en 2015.

Ferme bio depuis 1999, elle appartient à Tom Vierhout et Inge van Vliet, installés depuis 1988. Agriculteurs et botanistes, ils ont toujours porté une attention particulière à l'environnement de leur exploitation, notamment sur les plans du paysage, de la biodiversité et du patrimoine naturel. Ils ont mené des inventaires et suivis botaniques depuis leur installation.

La production de 85 000L de lait annuel est initialement collectée en quasi-totalité auprès de la SAS **Biolait**, entreprise détenue à 100% par des éleveurs et éleveuses, devenu le 1^{er} collecteur de lait biologique en France.

La **gestion du pâturage** est une priorité pour ces éleveurs laitiers, pour la santé du troupeau, la qualité, la quantité et le goût du lait.

Depuis 2023, et l'installation de leur laboratoire de transformation, ils produisent leurs propres tommes, qu'ils vendent **à la ferme, sur un marché et auprès d'une amap et de restaurants**.

La ferme a bénéficié d'un inventaire botanique avec le Conservatoire Botanique National en 2022.

La PRATIQUE DU PÂTURAGE MOBILE RÉGÉNÉRATIF OU MOB GRAZING

Un savant mélange entre pâturage intensif sur faible surface, paillage du sol par piétinement, et fertilisation des parcelles.

À l'inverse de la notion de pâturage extensif, très présente dans notre département, qui consiste à faire pâturer un faible chargement à l'hectare pendant de longues périodes, la pratique du pâturage mobile régénératif consiste à **concentrer son troupeau sur une faible surface, sur un temps très court**.

Reproduisant le comportement des troupeaux de grands herbivores, regroupés sous pression des prédateurs, cette technique de pâturage participe à l'homogénéité des répartitions des déjections, un meilleur pâturage de l'herbe par le bétail.

Il nécessite une **planification et une observation de ses parcelles**.

Le retour sur les parcelles est rallongé, le surpâturage des plantes uniquement appétentes est limité, limitant l'épuisement de l'herbe, donc un meilleur enracinement, et la possibilité pour certaines flores au cycle long de faire un **cycle entier jusqu'à la graine**. Les prairies semées sont mieux recolonisées.

À long terme, les **prairies sont aggradées de façon homogène, le taux de matière organique augmente**, ainsi que la productivité en herbe, et donc de fourrage, plus **riche en eau et en oligo-éléments**.

Effets La productivité du bétail s'en trouve améliorée

- le lait pour le troupeau en production
- la viande pour les veaux

Pas de complément en céréales, hors laitières -pics sécheresse, ou hivernal

Repos des prairies et un troupeau éduqué à manger «de tout», dont des plantes moins appétentes et diversifiées, permettant de limiter voire éliminer le recours aux antiparasitaires.

Cette baisse du recours, notamment aux vermifuges, permet de ne pas impacter **la microfaune des prairies** (comme le bousier) et leurs prédateurs.



 Système de pâturage depuis 2020.

Chargement selon quantité de l'herbe : jusqu'à 210 UGB/ha.

Parcs mobiles, selon forme du champ et position de l'abreuvement.

Laitières : 2 déplacements par jour, retour minimum 5 semaines.

Génisses, bœufs, taries: prairies en stocks sur pied de 7 ou 8 mois.



Réduction fauchage/foin : baisse de la mécanisation

Une SAU de 75 ha de prairies multi-espèces

Entre 2015 et 2019, les éleveurs ont progressivement remis en prairies les 25 ha autrefois en rotation avec les cultures.

Ils disposent de 50 hectares de prairies permanentes très diversifiées, et 25 hectares de prairies semées longues durées, qui s'enrichissent naturellement au fil des années.

La fauche est pratiquée sur 25 hectares permettant le stock de :

87 T de foin/an et 25 T de d'enrubannage

L'ensemble du parcellaire est pâturé, les génisses, bœufs, et vaches tarées valorisant les parcelles les plus éloignées de la ferme.

Une dizaine d'hectares est jugée comme à caractère humide par les éleveurs, parfois impraticables une partie de l'année.

Après 4 années de sécheresse depuis 2019, les éleveurs ont multiplié le recours au **pâturage en prairie de fond, humides**, au développement végétatif plus tardif et moins productif, mais s'avérant être une alternative lors des périodes estivales.



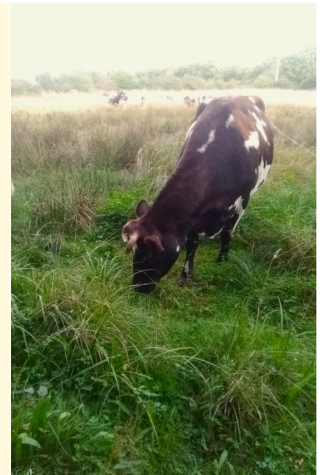
Maintenir une production laitière de qualité toute l'année

Dans le contexte de changement climatique, alternant épisodes de très fortes pluies et périodes sèches plus longues et plus intenses, les éleveurs constatent que le recours au pâturage de ces prairies, certes non valorisables une partie de l'année, offre du stock vert sur pied en période de grande sécheresse.

Ce **stock fourrager vert**, de valeur nutritive moyenne, mais nécessaire au fonctionnement métabolique, est **complémenté en céréales et foin lors de ces épisodes estivaux, permettant de maintenir la lactation des vaches productives** et stabilisant l'engraissement du reste du troupeau sans complémentation.

Ces zones constituent aussi des **îlots de fraîcheur nécessaires au bétail**, limitant le stress thermique risquant d'entraver la production de lait.

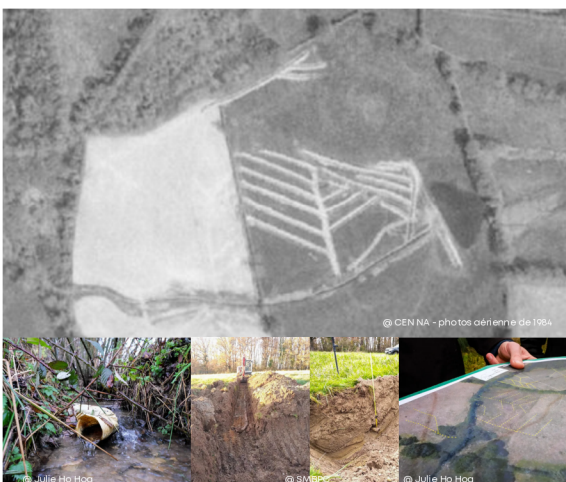
Il s'agit donc pour les éleveurs de disposer d'un **panel de milieux** permettant de s'adapter aux diverses contraintes climatiques sur l'année.



Redonner son caractère hydromorphe à une prairie qui s'assèche

Au Nord de l'exploitation, une parcelle, drainée dans les années 80, en bord de ruisseau sujet aux assècs, est identifiée comme s'asséchant et en **perte de matière sèche**. Pour ce couple qui accorde un grand intérêt à la production sur pied, le retrait des drains semble une opportunité pour retrouver le **potentiel productif de la parcelle**.

Grâce à l'accompagnement du Conservatoire des Espaces Naturels et du Syndicat Mixte du Bassin de la Petite Creuse (SMBPC), qui animent des actions en faveur de la préservation de l'eau sur le secteur, un chantier de retrait et écrasement des drains installés dans les années 80 est expérimenté en décembre 2024.



Sur ces parcelles de 8,6 ha, contenant 1,3 km de drains, le choix est fait d'en retirer 320 m, une autre partie est traitée par suppression des connexions et du devers vers le ruisseau.

Le Pari

Retrouver une productivité en herbe, ralentir le cycle de l'eau en stockant davantage dans les sols, assurer une réserve au petit ruisseau affluent du Verraux.

Coût de dédrainage : 9.032 €.

80% (7.225€) : Appel à projet de la Région Nouvelle-Aquitaine - restauration de zones humides,

20% (1.806€) : SMBPC + suivi piézométrique et botanique dans le cadre du Contrat territorial Petite Creuse.

Le système de production de L'EARL L'ARBRE DE VIE

Race rustique de plein air, la vache **Normande** est une des **racés laitières mixtes**, qui permet de produire du **lait**, mais aussi une viande de qualité. Réputée pour bien valoriser l'herbe, la Normande est se caractérise aussi pour sa fertilité, sa longévité et sa facilité de conduite.



Le troupeau et la conduite à L'ARBRE DE VIE :

25 laitières en production

En monotraite



30 naissances/an



Naissances réparties sur l'année

14 génisses
Renouvellement
Vélage à partir de 3 ans

8 bœufs
7 "réforme"

Plein air intégral



Nourries en **pâturage à l'herbe 10 mois de l'année**.

Si besoin, complémentation céréales, foin et enrubannage en cas sécheresse ou l'hiver.

Majeure partie du lait produit est destinée aux veaux **45 000 L**

Valorisation de lait avec un bon taux MG/MP*

- meilleur rachat par Biolait **15 000 L**
- rendement fromager augmenté **25 000 L**

20 veaux vendus

Laissés 6 mois sous la mère
Lait et pâturage

Engraissement lent à l'herbe, valorisation de prairies en stocks sur pieds

Valorisation filière viande chez Unebio - avec de bons critères qualité

- meilleur rachat par Unebio - classement O3 à R3

Quelques veaux en vente directe

La monotraite : PRODUIRE MOINS, MAIS MIEUX !

Chaque matin, le troupeau de laitières et leurs veaux sont amenés à la ferme, avec l'aide précieuse du chien de troupeau, pour procéder à la traite, dans une petite salle équipée de 4 trayeuses.

Les **laitières produisent 230L** de lait par jour, dont les éleveurs ne prélèvent en moyenne que **110 L pour leurs besoins de transformation et commercialisation**.

La majorité du lait produit par le troupeau est donc destinée aux veaux.

Les éleveurs ont fait le choix de la **monotraite**, soit une seule traite par jour, et ce, pour plusieurs raisons :

- le **confort animal** : la vache, en étant moins stimulée, peut dépenser davantage d'énergie à la rumination et la digestion.
- une amélioration de la qualité du lait produit.
- leur **confort d'éleveurs** : la production laitière peut se révéler particulièrement contraignante, se libérer de la traite du soir permet de mieux appréhender les autres postes de la ferme et se libérer du temps personnel.
- une **adaptation au changement climatique** : la production laitière nécessite un confort animal optimal, et une forte consommation d'eau du troupeau. La monotraite a l'avantage de réduire les besoins en abreuvement, d'éviter la traite du soir notamment en périodes de fortes chaleurs éprouvantes, et de limiter les recours aux surcomplémentations, souvent oxydantes et néfastes à la qualité du lait.



ET SI ON FAISAIT UN PEU LES COMPTES

Petit à petit, les choix faits par ces éleveurs leur ont permis, tout comme leurs prairies, de gagner en productivité économique !

Sur ces 2 dernières années, l'**Excédent Brut d'Exploitation (EBE) de l'Arbre de vie a presque doublé**, passant 24 000 € à 42 000 €.

Cela s'explique par les choix de cette ferme de miser principalement sur la production de prairies et d'herbes diversifiées et de qualité.

→ **Baisse des charges** en gazoil, semences, mécanisation, frais vétérinaires, limitation des achats en céréales

→ Développement de la **transformation à la ferme** et de la vente directe

→ Finition des bêtes destinées à la filière viande **à l'herbe**, qui leur permet un gain économique notable, et une qualité de viande bien valorisée.

* MG/MP : ratio Matière Grasse/Matière Protéique déterminant la qualité du lait



Les CHOIX DE COMMERCIALIZATION

La vente directe

45%

La mise en route de l'**atelier de transformation** à la ferme en 2023 a permis à Danièle et Cornelis de valoriser la majorité de leur lait en **vente directe**, sous forme de tommes vendues chaque semaine à la ferme, sur le marché du village, auprès d'une amap et restaurants de proximité.

Quelques veaux sont vendus au détail.

La transformation à la ferme constitue une **valeur ajoutée**, permettant aux éleveurs que la vente directe représente 45% de leur chiffre d'affaire en 2024.



Panel de tommes jeunes ou affinées, natures ou assaisonnées : cumin, fenugrec, trèfle, ortie-ail, moutarde, poivre

Unébio

37%

L' **Union des Éleveurs Bio** est une SAS née de la nécessité de structurer la filière entre régions. Elle est présidée par des éleveurs (dont un éleveur creusois) et détenue par des structures régionales. Sur notre territoire, la structure regroupe des coopératives permettant la collecte de bovins, veaux et ovins.

L'EARL valorise auprès d'Unébio ses **veaux, bœufs et vaches de réforme**. Ces ventes représentent 37% du chiffre d'affaire de la ferme.



Biolait

18%

Biolait est une entreprise sociale et solidaire, devenue **1er collecteur de lait 100% bio** en France, qui définit ses orientations en concertations avec les 1200 fermes indépendantes collectées.

Historiquement engagée auprès de ce collecteur, l'Arbre de Vie a pu maintenir la collecte suite au développement de la transformation à la ferme grâce aux collectes plus importantes situées en proximité.

Biolait a développé la marque "**IL LAIT LA**", repérable sur les produits vendus dans les ferme et auprès de grands distributeurs.



Des fermes engagées dans une **Démarche Qualité** : troupeaux de taille modeste, allongement des périodes de pâturage extérieur, lait riche en oméga 3, aménagements pour le maintien de la biodiversité, limitation de l'empreinte carbone...

La GESTION DURABLE DES HAIES



Ressources durables de nos territoires

Le département de la Creuse possède un grand linéaire bocager, mais parfois mal entretenu et vieillissant, mettant en péril son renouvellement.

En 2024, l'EARL a entrepris un diagnostic de son linéaire de haie, afin de mieux appréhender sa typologie et les perspectives d'entretiens et de gestion.

Engagée dans les pratiques de **gestion durable**, la ferme a obtenu en 2025 le **Label Haie**, label qui définit avec précision des indicateurs de gestion durable des haies.

Avec en moyenne **240 ml de haie/hectare**, les éleveurs s'engagent dans un **plan de gestion**, permettant de protéger les éléments remarquables pour la biodiversité, renouveler les strates végétatives ou vieillissantes, stimuler la pousse, maintenir les corridors écologiques et produire du bois, utilisable en **litière plaquettes** pour le bétail.

Encore un pas pour l'**autonomie de la ferme**, qui ne produit pas de paille.

Contact EARL l'Arbre de Vie

Manders Danièle et VAN MARLE Cornelis
06 30 59 10 67

Document réalisé en 2025 par Justine Vercellotti
Conseillère Territoriale GAB23
06 08 72 23 54
animation.gab23@lilo.org



BIO NOUVELLE-AQUITAINE

AVEC LE SOUTIEN DE



RÉGION Nouvelle-Aquitaine



Cofinancé par l'Union européenne